



Mot du directeur



Comme vous pourrez le lire dans cette deuxième édition du bulletin *Le 73*, ça bouge en Beauce. En effet, on peut confirmer que tout est en place maintenant pour la réalisation de l'ensemble des projets d'aménagement de l'Autoroute 73, que ce soit pour le doublement ou le prolongement de cette dernière. Trois chantiers du prolongement de l'autoroute sont en cours et un premier tronçon du doublement de l'autoroute a été ouvert à la circulation à la fin du mois d'octobre. De plus, un deuxième chantier pour le doublement vient de débiter.

Avec l'adoption du projet de loi 2, les travaux de préparation du prolongement de l'autoroute dans Beauceville ont repris en force et, même si aucune machinerie n'est sur le terrain, je peux vous confirmer que les équipes d'arpentage, d'acquisition et d'ingénierie sont à l'œuvre et redoublent d'efforts pour que, justement, les « pépines » puissent se retrouver sur le terrain le plus rapidement possible! Cela dit, le Ministère ne compte pas brusquer les propriétaires qui seront touchés par les acquisitions. Ainsi, chacun sera rencontré, le moment venu, pour bien se faire expliquer quelle partie de leur propriété sera touchée et comment le Ministère prévoit les indemniser. On le sait, les acquisitions sont une

étape cruciale de la réalisation d'un projet et soyez assuré que le Ministère y consacrera les efforts nécessaires pour que toutes les personnes touchées soient traitées équitablement.

Pour compléter l'information du présent bulletin et pour en savoir plus sur le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, je vous invite à consulter la rubrique « Grands projets » dans le site Web du ministère des Transports du Québec à l'adresse suivante : www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grands_projets/trouver_grand_projet/prolongement_a73_robert_cliche.

Bonne lecture.

Richard Charpentier, ing.
Directeur de la Chaudière-Appalaches, ministère des Transports du Québec

Loi concernant la construction d'un tronçon de l'Autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges



On reconnaît, dans l'ordre habituel : les ministres, Sam Hamad, Robert Dutil et le maire de Saint-Georges, François Fecteau.

Le 24 mars dernier, les ministres Hamad et Dutil ont fait l'annonce, à l'Hôtel de Ville de Saint-Georges devant des partenaires socioéconomiques régionaux, du dépôt à l'Assemblée nationale d'un projet de loi visant à procéder au prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges.

Attendu depuis plusieurs années, le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche s'inscrit dans une perspective de sécurité routière, de développement économique régional et d'accroissement des relations commerciales avec les États-Unis. « Il importe de lever les obstacles qui retardent ce projet et de poursuivre les travaux le plus rapidement », a déclaré le ministre Hamad alors ministre des Transports.

« Le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche est attendu depuis de nombreuses années, voire plusieurs décennies. À l'évidence, il revêt un enjeu crucial de développement économique et c'est l'ensemble de la région qui en ressortira gagnante », a renchéri le ministre Dutil.

Après maintes discussions et une commission parlementaire, le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale le 8 juin 2011.

Cette loi valide le décret du 11 novembre 2009 qui concerne l'utilisation des terres à des fins autres que l'agriculture sur le territoire des municipalités de Beauceville, Notre-Dame-des-Pins et Saint-Simon-les-Mines.

Depuis, la préparation du projet a repris sa vitesse de croisière et pourra se poursuivre normalement.

Prolongement de l'autoroute 73 entre Beauceville et Saint-Georges

Le projet du prolongement de l'autoroute entre la route 204 Est et le nord de la ville de Saint-Georges, entrepris en 2010, avance à grands pas. D'une longueur de 4,3 km, il comprend, en plus de la construction des chaussées de l'autoroute, la construction d'un pont au-dessus de la rivière Famine, d'un carrefour giratoire à l'intersection de la route 204 Est qui, elle, a été réaménagée à quatre voies. L'entrepreneur a jusqu'en juillet 2012 pour terminer ces travaux.

Pour le tronçon entre la 90^e Rue et la future 74^e Rue, la coentreprise Sintra-Grandmont et fils a commencé ses travaux en août dernier et doit les terminer en juin 2013.

Pour la future 74^e Rue et son échangeur avec l'autoroute 73, incluant le réaménagement de la route 173, l'entreprise Roxboro Excavation inc. doit finir le tout pour septembre 2013..

Un nouvel appel d'offres pour le secteur Notre-Dame-des-Pins sera lancé cet hiver. Pour le secteur de Beauceville, depuis l'adoption de la Loi 2, le Ministère a déjà complété deux des trois plans d'acquisition, le dernier devant être complété d'ici avril 2012. Par la suite suivront les acquisitions, la finalisation des plans et devis et le lancement des appels d'offres. Le secteur de Beauceville sera scindé en trois zones de travaux et fera l'objet, par le fait même, de trois appels d'offres.



Il est donc trop tôt pour définir un échéancier pour ce secteur, mais nous pouvons confirmer que des travaux de construction ou de préparation de projet sont maintenant enclenchés pour tous les secteurs du prolongement de l'autoroute 73.

Le financement de ce projet fait l'objet d'une entente entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Ouverture d'un premier tronçon pour le doublement de l'autoroute à Saint-Joseph



Entamé en 2010 et maintenant ouvert à la circulation, ce tronçon situé à 1,3 km au sud de la route Calway jusqu'à la route 276 à Saint-Joseph-de-Beauce sur une distance de 6 km a nécessité en plus de la chaussée, la construction de trois structures, soit le pont d'étagement de la route Calway, le pont sur la rivière du même nom, ainsi qu'un pont qui enjambe le ruisseau Doyon. Bien que les deux voies supplémentaires soient ouvertes à la circulation, l'aménagement paysager sera finalisé pour juillet 2012.

Il s'agit du premier d'une série de cinq projets qui, rappelons-le, seront réalisés en alternance du Sud vers le Nord. Le deuxième dans le secteur Saint-Joseph-de-Beauce – Saints-Anges est en cours depuis la mi-septembre. Il permettra de doubler un autre 7 km d'autoroute d'ici la fin de l'été 2013. Il est toutefois difficile de déterminer un échéancier précis pour les autres secteurs puisque des acquisitions seront nécessaires et que les plans et devis ne pas sont encore définitifs et il est possible que plus d'un chantier se réalise en même temps.

Un investissement majeur de 157 M\$, dont 75 M\$ proviennent du gouvernement fédéral, sera nécessaire pour mener à terme cet important chantier totalisant 28,9 km.

Mesures environnementales

Dans le cadre du projet de doublement de l'autoroute Robert-Cliche, un aménagement permettant la libre circulation des poissons a été installé sous le ponceau d'un ruisseau affluent de la rivière Chaudière. Cet agencement composé de plusieurs déflecteurs forme des bassins qui retiennent l'eau d'écoulement. Le tout permet à la faune aquatique de remonter le ruisseau sous l'autoroute en sautant de bassin en bassin, et ce, sans nuire au flux naturel du cours d'eau. Par son installation, cet aménagement permettra une revitalisation de l'omble de fontaine.